



SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Montpellier pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE IV		
SESSION : 2012	Code :	Sujet 1/1
EXAMEN : BREVET PROFESSIONNEL SPECIALITE : COIFFURE - Option A : Styliste - Visagiste Epreuve : E1 - U.12 A Coupe imposée et coiffage		Pratique Durée: 1 h Coefficient : 5

• **Définition de l'épreuve :**

Sur un modèle masculin proposé par le candidat, ce dernier réalise le jour de l'épreuve, selon son choix, une coupe classique ou une coupe mode.

Le candidat précise son choix aux membres du jury avant l'épreuve, pour permettre de vérifier la conformité du modèle.

Le modèle possède une chevelure qui permet obligatoirement un coiffage (cheveux sur l'ensemble de la tête). Un shampoing aura été réalisé le matin ou la veille de l'épreuve.

Le candidat choisit son modèle en fonction de la coupe qu'il souhaite réaliser.

Les outils de coupe sont exclusivement : ciseaux droits, ciseaux sculpteurs, rasoir. Le candidat réalise la coupe à l'aide d'un ou plusieurs de ces outils.

Les produits coiffants et de finition sont autorisés après l'évaluation de la coupe sur cheveux mouillés.

• **Cocher ci-dessous votre choix de coupe et joindre la photo dans le cas de la coupe mode.**

Coupe classique :

Le modèle se présente avec une coupe « non préparée ». Le candidat coupe 2 cm minimum sur l'ensemble de la chevelure. Il réalise un tracé de tours d'oreilles, un fondu de nuque et un coiffage.

Coupe mode :

Le candidat apporte une photo de la coupe mode qu'il souhaite réaliser. Cette photo est extraite d'une revue, d'un livre...

Le modèle se présente avec une coupe « non préparée », une longueur de cheveux sur l'ensemble de la tête permettant la réalisation de la coupe mode. Le candidat coupe au minimum 3 cm sur l'ensemble de la chevelure. Il réalise la mise en forme et le coiffage.

La coupe sera notée sur cheveux mouillés avant la mise en forme.

Le candidat ne sera pas autorisé à passer l'épreuve :

- en l'absence de modèle
- en présence d'un modèle non conforme.

La vérification de la conformité du modèle a lieu avant le début de l'épreuve.

